



Laisse de marée haute 20h49

Laisse de marée basse 15h05

- Poste de Secours
- Sens interdit
- Zone interdite à la circulation
- Itinéraire de déviation de la circulation
- Laisse de marée basse à 150m. env. du mur front de mer

Département de la Loire - Atlantique

VILLE DE LA BAULE - ESCOUBLAC

**SPECTACLE PYROTECHNIQUE
DU 14 Juillet 2017**

LE POULIGUEN

PORNICHET